



http://www.body-nature.fr/web/p333_un-bilan-carbone-flatteur.html

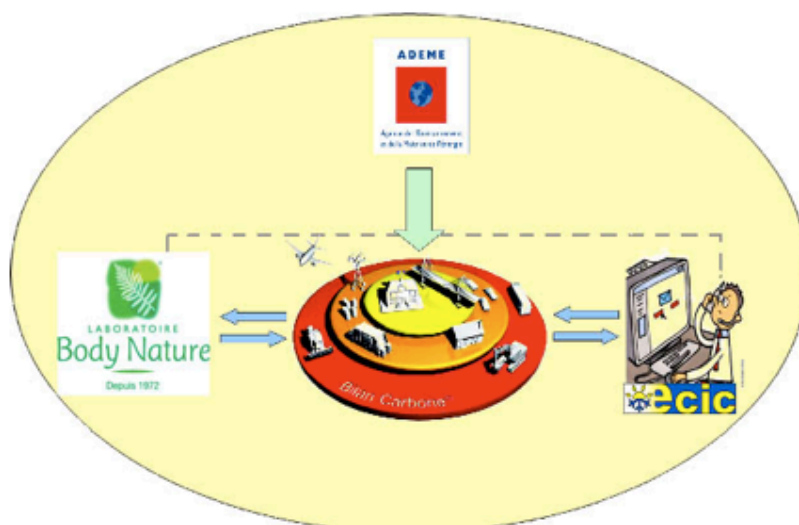


Bien plus que des produits
écologiques et biologiques



UN BILAN CARBONE FLATTEUR

Méthode développée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), un bilan carbone permet de mesurer et de rendre compte des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées directement par l'ensemble des activités d'une structure. C'est un outil qui permet d'éclairer la situation sur les différents postes d'émission pour ensuite agir sur la réduction des émissions de GES en faisant des choix d'avenir stratégiques, avec des engagements et des applications concrètes.



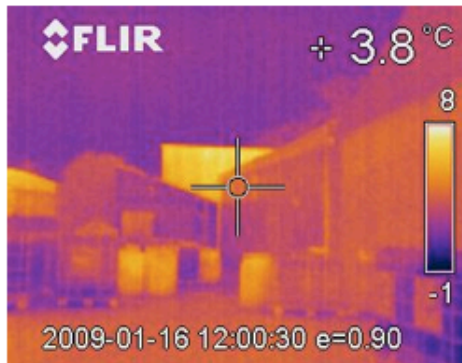
Engagé depuis 1972 dans une démarche de développement durable et soucieux de son impact environnemental, Le Laboratoire Body Nature a réalisé le bilan carbone de son activité en collaboration étroite avec le cabinet ECIC (www.bet-ecic.fr). Après six mois de collectes, d'analyses de données, de calculs d'impact et d'informations sur la démarche auprès des équipes et partenaires, le bilan est enfin finalisé et s'avère remarquable pour une activité industrielle. L'ADEME cite d'ailleurs en exemple le bilan carbone du Laboratoire.

Pourquoi un bilan carbone ?

En 2003, la France s'est engagée à diviser par 4 d'ici 2050 ses émissions nationales de GES, la référence étant le niveau de 1990. C'est le fameux "facteur 4" validé par le Grenelle de l'Environnement en 2008. Pour Body Nature dont la phase de croissance se poursuit, la mise en place de cet outil indispensable permet d'agir en conséquence pour mener des actions et suivre les mesures autour des émissions de GES. Il s'agit de :

- Premièrement : Objectiver le subjectif.
- Deuxièmement : Participer à cette démarche pionnière.
- Troisièmement : Réfléchir sur le futur de l'entreprise en intégrant dès le départ les impacts carbone.

Une analyse flatteuse



Olivier Papin, ingénieur du Cabinet ECIC, spécialiste de la méthode « Bilan carbone » et consultant-formateur pour l'ADEME, soutient qu'il faut embrasser la globalité de la chaîne de vie de l'activité, depuis les matières premières jusqu'à la fin de vie du produit, et c'est ce qu'il a fait pour établir notre Bilan carbone.

Première bonne nouvelle : l'ECIC a été très agréablement surpris par la forte implication des salariés. Force est de constater que tous les collaborateurs du laboratoire possèdent une bonne culture « écologique ». Rien de surprenant en réalité puisque notre engagement dans ce domaine est une donnée essentielle depuis nos débuts.

Deuxième bonne nouvelle : les postes habituellement très gourmands en énergie fonctionnent ici en émettant peu de gaz à effets de serre. Notre choix en faveur des énergies renouvelables (chaudière à bois, éolienne, panneaux photovoltaïques), du covoiturage, de la construction de bâtiments écologiques économes en énergie, et bien sûr de produits concentrés et certifiés permet d'obtenir un bilan tout à fait positif pour une activité industrielle.

Globalement, nous émettons 490 tonnes de carbone par an, certes, mais sans nos efforts ce chiffre atteindrait 710 tonnes : une économie réalisée de 45 % au regard d'une situation « conventionnelle » ! Et pour autant il reste de nombreuses pistes à explorer afin de réduire ce chiffre.

Des postes non négligeables sur lesquels nous comptons agir dès à présent, par exemple : les nombreux déplacements routiers (voitures de nos conseillères/ers distributrices/teurs, transporteurs, acheminement des matières premières, etc.).

Des actions concrètes pour un résultat quantifiable

Un bilan carbone ne doit pas être une fin, mais bien un commencement. Ces résultats vont nous permettre de définir les points sur lesquels nous devons travailler davantage pour réduire notre empreinte carbone.

L'utilisation de véhicules électriques pour nos conseillères/ers distributrices/teurs, une optimisation de leurs déplacements, le regroupement des commandes, de nouveaux matériaux utilisés sont autant de pistes à l'étude. Notre plan d'action va s'étaler sur cinq ans, avec un second bilan carbone dans deux ans.

